

Objet : Communiqué de presse

**Le prochain Conseil Syndical du SYVALORM se tiendra le
Vendredi 17 mars 2023 à 18h00 à Écorpain
(Salle du Ganotin - 72 120 Ecorpain)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Nomination d'un(e) secrétaire de séance
 - Approbation du compte rendu du conseil syndical du 09 décembre 2022
 - Présentation des décisions prises par le président
 - Présentation des décisions prises par le bureau syndical du 07 mars 2023
-

I.- AFFAIRES FINANCIERES

- 1 – Modification de la participation 2023 – erreur montant dernier acompte
 - 2 – Approbation du compte de gestion 2022
 - 3 – Approbation du compte administratif 2022 et affectation des résultats 2022
 - 4 – Budget supplémentaire 2023
 - 5 – Budget 2023 Autorisation de virement de crédits (M57)
 - 6 – Provision pour litiges et contentieux
 - 7 – Compte Epargne Temps (CET) Ajustement de la provision en 2023
-

II.- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 1 – Renouvellement dérogation collecte des déchets ménagers tous les 15 jours
- 2 – Fatines : prise d'acte du retrait dérogatoire au sein de la CC Le gesnois bilurien
- 3 – Fatines : convention de post-exploitation site enfouissement LE GANOTIN avec Le Mans Métropole
- 4 – Déchèteries : vente de matériels
- 5 – Textiles usagés : renouvellement de convention avec l'éco-organisme REFASHION
- 6 – Convention de collecte avec les collectivités voisines
- 7 – Equipements pour la collecte des déchets ménagers- Tarifs 2023
- 8 – Collecte : modalités de facturation

III.- RESSOURCES HUMAINES

- 1 – Convention avec le CDG72 : Médiation Préalable Obligatoire (MPO)
- 2 – Création d'un emploi « agent d'accueil en déchèteries » à compter du 15 avril 2023 à temps complet (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine
- 3 – Création d'un emploi « agent d'accueil en déchèteries » à compter du 1er mai 2023 à temps complet (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine
- 4 – Création d'un emploi « agent d'accueil en déchèteries » à compter du 1er avril 2023 à temps non complet 9/35ème (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine
- 5 – Création d'un emploi « agent chargé des relations usagers au sein du service des déchèteries » à compter du 1er avril 2023 à temps complet (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine
- 6 – Création d'un emploi « agent chargé des relations usagers au sein du service des déchèteries » à compter du 2 septembre 2023 à temps complet (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine
- 7 – Création d'un emploi « responsable du service des collectes » à compter du 27 octobre 2023 à temps complet (dans le cadre d'avancement de grade) et suppression du poste du grade d'origine

IV.- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1 – Suppression des points de regroupement : point d'étape
- 2 – Prochaines réunions

Suivi des missions de communication

Sabine LECOEUR

traitement@syvalorm.fr